**Suite non substantielle donnée à la résolution non législative du Parlement européen sur un budget à long terme rénové pour l'Union dans un monde en mutation**

1. **Rapporteur(e):** Siegfried MUREŞAN (PPE/RO), Carla TAVARES (S&D/PT)

2. **Références:** 2024/2051(INI) / A10-0076/2025 / P10_TA(2025)0090

3. **Date d'adoption de la résolution:** 7 mai 2025

4. **Commission parlementaire compétente:** commission des budgets (BUDG)

5. **Compétence:** Piotr SERAFIN

Motif:

La Commission se félicite de l'initiative du Parlement européen de présenter son point de vue dans le rapport d'initiative sur un budget à long terme rénové pour l'Union dans un monde en mutation, et prend bonne note des idées et des positions exprimées par le Parlement européen.

Le rapport du Parlement constituera une contribution utile et opportune dans la perspective de la préparation des propositions de la Commission relatives au cadre financier pluriannuel pour l'après-2027, que la Commission a l'intention de présenter en juillet 2025.

À titre préliminaire, le commissaire SERAFIN a abordé les points soulevés par le Parlement européen lors du débat en plénière qui s'est tenu le 6 mai 2025.

La Commission se réjouit à la perspective de coopérer avec le Parlement européen tout au long des négociations sur le cadre financier pluriannuel pour l'après-2027.